

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 089-218900694-20240412-023\_2024-DE

S'LO

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 12 avril 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12 + 2	L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire <b>Etaient présents :</b> Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Patrice DOYEN, Claude MARGUENAT, Alain GORNEAU, Philippe FERLET, Hubert JOSSIER Mmes Ismérie BRUNAT, Laurence RENVOYE, Viviane ROUSSEL, <b>Absents excusés :</b> Mme Marie-France DAGUIN, pouvoir à M. S. Boquant M. Jonathan THYRIOT, pouvoir à M. Ferlet Mme Nathalie LAMBERT <b>Absents non excusés :</b>  <b>Secrétaire de séance : Hubert JOSSIER</b> <b>Adoption du Budget Primitif 2024</b>
DATE DE CONVOCATION			
<b>02/04/2024</b>			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
<b>17 5 AVR. 2024</b>			
N° d'ordre de la délibération			
<b>023_2024</b>			

*Après avoir entendu le Maire exposer les éléments du Budget Primitif, tel qu'il peut se résumer sur le tableau joint*

*Après en avoir délibéré,  
Les membres du Conseil, à l'unanimité,  
Adoptent le Budget Primitif de la Commune au titre de l'année 2024  
Et mandatent le Maire pour en poursuivre l'exécution.*

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé  
tous les membres présents.

Le Maire  
Philippe GUINET-BAUDIN

